

Octobre 2013



Les aides du fonds européen de développement régional

Le programme d'aides du Fonds européen de développement régional (FEDER), créé en 1975, subventionne les projets pour anticiper et favoriser les changements économiques en stimulant l'innovation, la société de la connaissance, l'esprit d'entreprise et la protection de l'environnement. Ce programme européen est géré de manière partenariale par l'état et le Conseil régional en cohérence avec les deux autres fonds : le FSE et le FEADER.

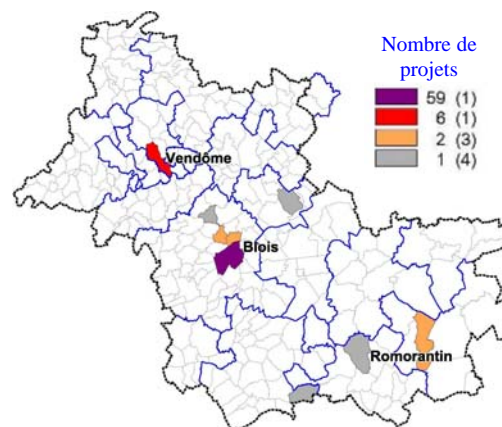
L'Union européenne a investi 150 millions d'euros en région Centre dans près de 900 actions du programme opérationnel du FEDER. Trois priorités sont données aux projets financés :

- le soutien à la recherche, l'innovation et le développement des entreprises afin de soutenir les filières d'excellence de la recherche et la diffusion auprès du grand public de la culture scientifique, dans quatre domaines précis : l'énergie et matériaux pour l'énergie ; la biologie, la santé et le bien-être ; les villes, les territoires et civilisation ; les sciences de la Terre et de l'Univers. Cette priorité représente près de 70 % du montant des aides attribuées.

- les projets qui renforcent l'accessibilité territoriale, la gouvernance territoriale et les usages dans l'économie de la connaissance peuvent bénéficier d'un appui au sein de cet axe soit 25 % du montant des aides en région Centre.

- les projets de développement durable des quartiers urbains fragiles, ou la compétitivité et le dynamisme des pôles économiques du sud de la région, les projets qui contribuent à la structuration de l'artisanat et du commerce ou améliorent la gestion de la biodiversité et la valorisation du patrimoine naturel et culturel pour 5 % des aides accordées sur la période 2007-2013.

75 projets financés dans le Loir-et-Cher



Dans le loir-et-Cher 75 projets ont bénéficié des aides FEDER pour un montant de 8,3 millions d'euros sur la période 2007-2013 soit un taux moyen de financement de 29 %.

77 % du montant de ces aides sont allés vers la priorité 1 (le soutien à la recherche, l'innovation et le développement des entreprises) définie par le Comité régional de programmation.

En millions d'euros

Répartition des actions ayant bénéficié des aides FEDER « 2007-2013 » en région Centre

Nom ou raison sociale du bénéficiaire	Montant du projet en coût total	Montant du cofinancier européen	Nombre de projets
Projets intégrés de réhabilitation urbaine et rurale	65,8	19,5	47
Services de soutien avancé aux sociétés et groupes de sociétés	60,8	19,1	260
Activités R&DT dans centres de recherche	48,9	18,3	73
Infrastructure R&DT et centres de compétence pour des technologies spécifiques	37,0	14,5	22
Investissements dans les entreprises directement liées à la recherche et l'innovation (...)	77,7	12,1	81
Rail	59,7	11,1	2
Efficacité énergétique, cogénération, gestion de l'énergie	49,7	8,0	64
Transfert de technologie et amélioration des réseaux de coopération...	19,2	7,5	28
Soutien à la R&DT, en particulier dans les PME (y c. services de R&DT en centres de recherche)	21,5	7,4	43
Promotion de transports urbains propres	24,7	5,5	2
Développement d'infrastructures culturelles	28,6	5,4	3
Préparation, mise en œuvre, suivi et inspection	10,0	4,5	24
Infrastructures téléphoniques (y compris réseaux haut débit)	14,0	4,3	31
Protection et valorisation du patrimoine naturel	10,8	3,6	67
Protection et préservation du patrimoine culturel	7,8	2,9	6
Services et applications pour les citoyens (santé, gouvernement, formation en ligne, etc.)	4,9	1,7	37
Technologies de l'information et la communication (...)	4,2	1,4	11
Promotion de la biodiversité et protection de la nature (y compris Natura 2000)	2,7	1,0	26
Evaluation et études; information et communication	0,8	0,8	31
Autres mesures pour stimuler la recherche, l'innovation et l'esprit d'entreprise dans les PME	1,5	0,8	5
Autres outils d'amélioration des services touristiques	3,1	0,6	1
Total	553,5	149,9	864

Les organismes financés

Nom ou raison sociale du bénéficiaire	Montant du projet en coût total (€)	Taux d'aide FEDER (%)	Nombre de projets
3 VALS Aménagement	4 668 741	37	2
Ville de Blois	3 111 390	32	7
OPAC de Loir-et-Cher	1 977 750	40	1
Conseil Général	2 163 456	32	4
Chambre de Métier et de l'Artisanat	1 458 748	38	15
Chambre de Commerce et d'Industrie	2 298 684	23	6
SENIOR AEROSPACE ERMETO	2 165 165	22	2
Loir-et-Cher Initiative	1 016 156	37	3
CA de Blois - AGGLOPOLYS	675 826	50	3
SA JACQUES GABRIEL	1 326 118	23	3
Association BIO SOLIDAIRE	717 047	31	2
NEXTER MUNITIONS	768 603	25	2
NEOLUX	1 333 341	11	1
TECALEMIT AEROSPACE	856 682	17	1
PACT de Loir et Cher	431 316	30	2
DELPHI DIESEL SYSTEM - France SAS	603 697	18	1
Fromagerie BEL - D&R Appliquée Groupe	714 680	15	1
SCI AVBN	1 214 179	7	1
DJC VENDOME	176 706	25	1
Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)	132 446	30	1
Mairie de Mer	83 633	40	1
Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise	103 237	30	1
Société Nouvelle TESTARD	77 169	40	1
Chambre d'Agriculture de Loir et Cher	61 925	40	2
Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement (CDPNE)	71 323	29	3
Syndicat mixte du Pays Vendômois	50 000	40	1
Etablissement Public Loire	176 343	9	1
ADASEA	30 825	40	1
Association Sologne Nature Environnement	37 342	25	1
Conservatoire des Espaces Naturels	25 922	34	1
Mairie de Selles sur Cher	22 498	35	1
Syndicat intercommunal d'études, de réalisations et d'aménagement de la vallée du Loir	11 343	40	1
Mairie de Vendôme	13 440	30	1
Loir-et-Cher	28 575 731	29	75

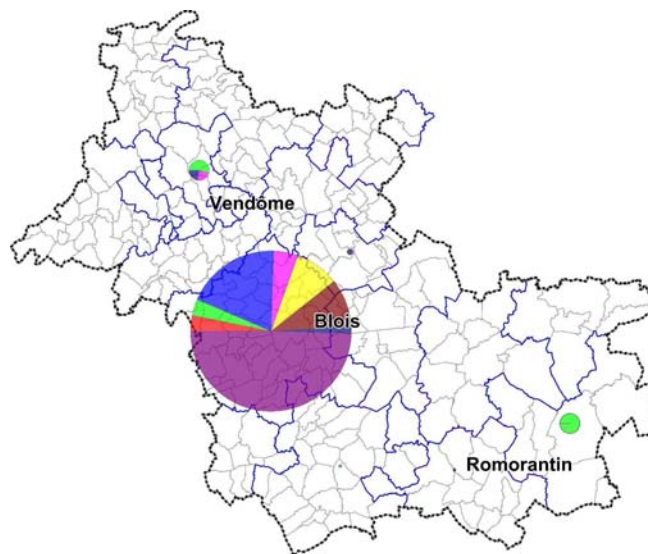
Source : Préfecture de région

Exemple de projets financés :

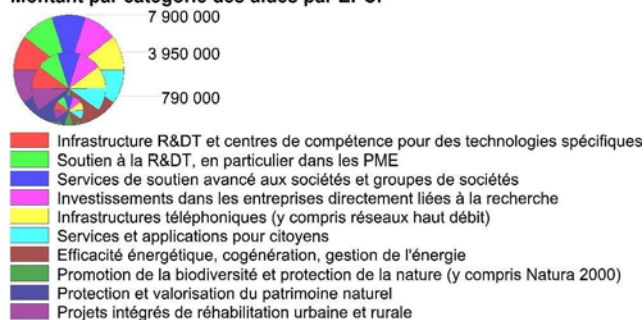
Dans le cadre des projets de réhabilitation urbaine et rurale, citons la passerelle de franchissement des voies ferrées, la réhabilitation et restructuration du foyer de jeunes travailleurs, le réseau de chaleur des quartiers nord, le développement du réseau cyclable... Ces actions pour la réhabilitation des quartiers urbains de Blois totalisent près de 4,3 millions d'euros soit 52 % des aides allouées au département. Elles représentent 20 % des aides régionales consacrées à cette action.

Les projets concernant les actions d'organismes situés sur Blois représentent 86 % du montant des aides européennes.

95 % des aides bénéficient aux porteurs de projets situés sur la communauté d'agglomération de Blois



Montant par catégorie des aides par EPCI



Répartition des actions financées dans le Loir-et-Cher

